

Jusqu'à

120€⁽¹⁾

remboursés
pour l'achat de 3
outils éligibles

et jusqu'à 40€ remboursés pour l'achat d'un outil éligible
parmi une sélection de produits⁽¹⁾

RYOBI



Pour Papa

**TENTEZ DE
GAGNER**

**L'UN DES 24 OUTILS
RYOBI® MIS EN
JEU⁽²⁾ !**



AIDER LES GENS
QUI AIDENT LES GENS

**FAITES UN DON
AUX BRICOS DU CŒUR**
EN REVERSANT UNE PARTIE

OU LA TOTALITÉ DE LA SOMME REMBOURSÉE⁽³⁾



ryobitools.fr

* Garantie 2 ans + 1 an d'extension offert, voir conditions sur le site Ryobi® : ryobitools.fr

⁽¹⁾ Offre de remboursement jusqu'à 40€ par outil, cumulable jusqu'à 3 outils par foyer. Par exemple : 120€ remboursés sur l'achat de trois outils bénéficiant chacun d'un remboursement de 40€. ⁽²⁾ Jeu avec obligation d'achat. Voir règlement du jeu sur mon-bonus-ryobi.com. ⁽³⁾ Voir liste des produits éligibles et extrait des modalités au dos de ce leafllet et modalités complètes sur mon-bonus-ryobi.com

Jusqu'à 120€ remboursés ou reversés à l'association et tentez de remporter un des

24 cadeaux mis en jeu !

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE OU EN FAIRE BÉNÉFICIER L'ASSOCIATION :

1- ACHETEZ ENTRE LE 02/11/2022 et le 31/12/2022 INCLUS jusqu'à 3 outils

Ryobi® parmi les références éligibles ci-dessous :

10€ REMBOURSÉS : RAD1801M; RAD18C-0; R18DD3-0; RDD18-0; R18PD3-0; RPD18-0; RDD18C-0; RPD18C-0; R18PDBL-0; RPD18X-0; R18PD7-0; R18IW3-0; R18IW7-0; RIW18X-0; RIW18X-0; R18ID2-0; RID18-0; R18ID3-0; R18IDBL-0; RID18X-0; R18RW2-0; R18RW3-0; RRW1814X-0; R18SDS-0; RSDS18X-0; RWSL1801M; R18CS-0; R18CS7-0; RCS18X-0; R18MMS-0; R18JS-0; RJS18-0; R18JS7-0; RJS18X-0; RJS1801M; RRS18-0; R18RS-0; RRS18C-0; R18RS7-0; RRS18X-0; EMS190DC; R18MS216-0; LTS180M; R18AG-0; RAG18115-0; RAG18125-0; R18AG7-0; RAG18X-0; RCT18C-0; RDG18C-0; R18ROS-0; RROS18-0; R18BS-0; R18MT3-0; RMT18-0; R18MT-0; CCG1801MHG; R18PL-0; R18TR-0; R18PF-0; RRT18-0; R18RT-0; R18HG-0; R18B-0; R18P-0; R18GG-0; R18ST50-0; R18GS18-0; R18GN18-0; R18N18G-0; R18GN18-0; R15GN18-0; R18AC-0; R18I-0; R18MI-0; R18SV7-0; R18PV-0; R18WDV-0; R18SW3-0; R18CPS-0; R18TPS-0; R18TP-0; R18DA-0; R18SPL-0; RLS18-0; R18ALF-0; R18ALH-0; RLF18-0; RLP18-0; R18TL-0; RBT18-0; R18R-0; R18RH-0; R18F-0; R18F5-0; R18DDP2-0; R18DD4-0; R18DD5-0; R18DD7-0; RID1801M; R18PD5-0; RMT1801M; R18CSP-0; R18JSA-0; RJS850-KA15; RCS1400-KB48; RPD800-RAK32; RJS1050-KA15.

20€ REMBOURSÉS : R18DD3-220S; R18DD3-2415BS; RDD18-2C415S; RAG800-125TA6; RAG1010-125TA6; RMT300-TA; RSDS680KA2; RRT1600-K.

30€ REMBOURSÉS : R18PD31-252S; RPD18-2C52S; RDD18C-220S; RPD18C-242S; R18SDS-125S; RSDS18X-1C40S; R18MMS-120S; RMS18190-140G; R18SV7-140G; R18TPS-120G; EMS216L; EMS216-2B; RTS1800S-G; RPD18-252TA127; RPD18C-242VTA55; RPD18-2C42TA55.

40€ REMBOURSÉS : R18PDBL-225S; R18PDBL-252S; RPD18X-2C52S; R18PD7-252S; R18DD5-220S; R18DD7-220S; R18PD5-220S; RDD18-2C20TAH; RPD18X-2C52VTA55.

Les achats effectués dans des magasins ou sur des sites web de sociétés non immatriculées en France ne seront pas pris en compte.

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR www.mon-bonus-ryobi.com – Offre n°3273 **AU PLUS TARD LE 15/01/2023 MINUIT**. Les dossiers sans inscription préalable sur ce site ne seront pas pris en compte.

3. FAITES VOTRE CHOIX DE REMBOURSEMENT :

A – Je souhaite recevoir 100% du remboursement

B – Je souhaite recevoir 50% du remboursement et reverser les 50 autres % à l'association **Les Bricos du Cœur***

C – Je souhaite reverser 100% du remboursement à l'association **Les Bricos du Cœur***

*L'association **Les Bricos du Cœur** a pour vocation « d'aider les gens qui aident les gens » en améliorant l'environnement de travail des bénévoles d'associations et de fondations. Retrouvez toutes les informations sur leur site <https://www.lesbricosducoeur.daco.fr/>.

Un seul dossier par foyer ou société (même nom, prénom, raison sociale et SIRET le cas échéant, adresse, email, RIB) **autorisé sur toute la durée de l'opération**. Par dossier s'entend **une seule demande de remboursement concernnant jusqu'à 3 outils Ryobi® éligibles achetés**. Si l'achat n'est pas simultané, vous devrez quand même faire une seule demande soit un seul dossier.

4. VALIDEZ le formulaire et découvrez immédiatement si vous êtes tombé sur l'un des 24 cadeaux préalablement définis et déposés chez l'huissier.⁽¹⁾

5. IMPRIMEZ le récapitulatif de votre participation, et joignez-y les éléments dans une enveloppe suffisamment affranchie :

- la copie de votre **facture d'achat** ou de votre **ticket de caisse**, en entourant la date, le(s) prix et la ou les référence(s) du ou des outil(s) Ryobi® acheté(s).

- le(s) **code(s)-barres original(aux)** à 13 chiffres **découpé(s) sur l'emballage carton** du ou des outil(s) Ryobi® acheté(s)

- votre **IBAN/BIC** présent sur votre RIB (si vous avez choisi un remboursement pour votre compte).

6. ENVOYEZ tous ces éléments par voie postale au plus tard le 22/01/2023 (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

TAKE OFF N°3273 – OFFRE RYOBI NOEL 2022, CS 40593, 13595 Aix-en-Provence CEDEX 3

Les documents que vous adressez par courrier pour participer à l'offre **ne pourront pas vous être restitués**.

⁽¹⁾Est mis en jeu par instant gagnant 24 cadeaux. On entend par « instant gagnant » une programmation informatique déterminant que la connexion correspondant à un certain instant (date, heure, minute et seconde exacte) est déclarée gagnante de l'une des dotations stipulées dans le règlement complet. La liste des instants gagnants est définie de manière aléatoire en fonction du nombre de dotations et des dates d'ouverture et de clôture du Jeu. Les dotations sont mises en jeu par instants gagnants ouverts, c'est-à-dire que si aucune participation n'est effectuée au moment de l'instant gagnant, la première participation effectuée après l'instant gagnant remportera le gain. Voir règlement complet du jeu avec instants gagnants, sur le site web de participation www.mon-bonus-ryobi.com (offre 3273)

À compter de la réception de votre dossier complet et conforme, et que vous avez choisi un remboursement en tout ou partie à votre attention, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire exclusivement en fonction du ou des outil(s) Ryobi® acheté(s) et du palier de remboursement lors de votre participation, dans un délai de 4 à 6 semaines. Si vous avez opté pour un versement en tout ou partie pour l'association, le montant global collecté sera reversé à l'association dans les 3 à 4 semaines suivant la fin de l'offre.

Pour tout renseignement, écrivez à service.consommateur@take-off.fr, en précisant le numéro de l'opération (3273). Toute réclamation effectuée **après le 28/02/2023** ne sera plus prise en compte. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas toutes les conditions de l'offre ou envoyé **après le 22/01/2023** minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme.

Offre non cumulable avec toute autre opération Ryobi® en cours, réservée à toute personne morale et personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, Corse et DROM (Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte), hors personnel de la société Techtronic Industries France et des sociétés organisatrices. Frais postaux de la demande non remboursés.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en votre adressant à l'adresse suivante : Techtronic Industries France S.A.S. - Le Grand Roissy - ZA du Gué - 35 Rue de Guivry - 77990 - Le Mesnil Amelot | France. Vous pouvez également contacter le Data Protection Officer de la marque RYOBI® à l'adresse suivante : data.privacy@TTI-emea.com

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES MODALITÉS SUR WWW.MON-BONUS-RYOBI.COM OFFRE N°3273